

# question sur ... une tortue :)

Par candix, le 26/05/2006 à 19:11

bonjour,

comme vous le savez j'ai une passion peu commune (voir mon post de présentation) et sur un des forums sur lequel je suis inscrite une dame a un prob mais personne ne sait lui répondre, je voudrais bien avoir votre avis svp 🌣 page not found or type unknown

[quote="christelle":2dlri8iz]bonjour,

j'ai un gros probleme, aidez moi,

c'est pas compliqué en deux mots on nous a voler notre tortue depuis plus de 4 ans , enfin je devrais dire quidnapper.

je rentre dans les details, je m'explique :

il y a 30 ans on donne a ma belle mere une jolie margi qui va vite gambader dans le jardin,

on la voit l'été et retourne hiberner l'hivers jusque la tout va pour le mieux,

il y a 4 ans la voisine casse sont mur et le reffet faire et la tortue plus de nouvelle, jusqu'a il y a 15 jours ou une autre voisine nous dit que la tortue est a coté,

nous allons donc voir cette dame, qui nous avoue avoir cette tortue qui est apparue dans sont jardin il y a 4 ans a peut pré, elle se rappelle meme nous l'avoir rendue par dessus notre mur a l'epoque des traveaux se qui est vrai (mes elle a du aimer son potager et y est retourner).

nous lui demandons de nous la rendre et la "bagarre" elle ne veut pas, on la menace d'appeler la police, "allez y quequ'il ressemble plus qu'une tortue a une autre tortue"

" qu'elle preuve avez vous qu'elle est bien a vous"

voila les reponses de cette mégere.

notre margi a plus de 40 ans, elle a toujour eté dans notre jardin, et le pire de tout est qu'on est venue la voir il y a deux ans pour lui dire q'on la recherché et elle nous a affimer ne pas l'avoir vu, alor qu'elle eté dans sont jardin.

voleuse

quesque je peut faire ????????

aidez moi, on pe pas laissez ca comme ca.[/quote:2dlri8iz]

:))

merci d'avance Image not found or type unknown

#### Par **bob**, le **26/05/2006** à **22:21**

alors je vais pas faire une réponse très sentimentale mais ta tortue est un meuble donc en gros faut se souvenir du cours de droit des biens.

Art 2279: en fait de meuble possession vaut titre.

mais j'avoue que je ne me souviens plus des conditions. Mais j'aurais tendance à dire qu'il faut être de bonne foi pr se prévaloir de l'article 2279. Je pense qu'elle est pas de bonne foi puisqu'elle vous vez rendu la tortue, c'est donc qu'elle savait que c'était pas la sienne. Mais j'avoue que je ne suis pas certains de moi.

sinon au pénal le vol à mon avis c'est pas bon, enfin je sais pas j'ai pas fait de droit pénal spécial

voilà, j'espère ne pas m'être trompé

#### Par Camille, le 27/05/2006 à 07:48

Bonjour,

Au fait, quelqu'un a-t-il pensé à demander son avis à la tortue ?

De toute façon, je ne suis pas sûr que le meilleur moyen soit de porter l'affaire en justice, dont on dit qu'elle est lente comme une tortue...

J'éviterais aussi de faire le coup du lapin à la voisine, pour éviter une version modernisée de la célèbre fable de La Fontaine!

Une solution amiable ne serait-elle pas de pratiquer une petite ouverture à ras de terre dans le mur mitoyen et dans le fond du jardin pour laisser la tortue décider elle-même ? Et, éventuellement, de lui trouver un petit copain ou copine...

Un mini-espace Schengen pour les tortues en quelque sorte...

#### Par azerty33000, le 28/05/2006 à 12:16

La tortue est effectivement un meuble pour lesquels possession vaut titre. Cette maxime fait donc acquérir la propriété et bloque l'action en revendication mobilière du véritable propriétaire qui s'est déssaisi volontairement de la chose. En revanche si le propriétaire a perdu le bien ou si ce dernier lui a été volé il dispose bien d'une action prescrite par 30 ans si

possesseur de mauvaise foi ou 3 ans si de bonne foi.

#### Par Camille, le 28/05/2006 à 17:53

Bonjour,

[quote="azerty33000":3rbofh8k]

si le propriétaire a perdu le bien ou si ce dernier lui a été volé

[/quote:3rbofh8k]

Oui... sauf que là, ce n'est pas le propriétaire qui a perdu le bien et ce n'est pas que le bien lui a été volé, c'est que le bien, justifiant en celà de son appellation de "meuble", s'est déplacé tout seul...

# Par Blacky, le 28/05/2006 à 20:51

;)

ça ne transforme pas pour autant l'animal en Res Nullius (chose sans maitre Image not fou) or type unknown

Imagine, tu te promenes avec ton chien dans la rue, tu lui enleve la laisse en pleine campagne. Le chien va faire un tour comme tout les clebards et se fait enlever par des gens qui ont que ça a faire (pour rester tres poli).

;)

C'est la meme chose Image not found or type unknown

Tu es encore proprio de l'animal. De plus, tu es encore responsable de degat que peut causer

cet animal Image not found or type unknown

#### Par candix, le 28/05/2006 à 21:05

:))

merci pour vos réponses Image not found or type unknown

pour plus d'elements je vous mets le post où il y a tous les élement ca va peut etre vous aidé

Image not found or type unknown

http://www.le-monde-des-reptiles.com/fo ... c&start=20

je n'ai pas fait de droit des biens donc ...

# Par Blacky, le 29/05/2006 à 02:04

;)

J'ai pas fait de droit des biens non plus Image not four @ est quelques souvenir de ma premiere année de droit lol.

Par contre, il y a peut etre moyen d'avoir au moins un commencement de preuve en présentant une photo de l'animal... apres je sais pas si ils ont des photos et si ça a bien une valeure probante (ça fera au moins un début de faisceau d'indice, ce qui est toujours mieux que rien).

Toujours est il que j'ai pas l'habitude de conseiller ceci mais le plus simple etant de recuperer la bestiole sans se faire griller par la γoisine... parce qu'il faut avouer que pour une tortue, je

vois pas trop une grosse procédure Image not found or type unknown

Sinon, ce que je peux conseiller aussi a cette "Christelle", c'est d'apprendre la langue

Française Image not found or type unknown

J'ai pas l'habitude de raler sur ce genre de trucs mais là, il y a quand meme des trucs

énormes [genre quidnapper lol c'est un questionnaire sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un questionnaire sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not fou] de l'est un que sur les nappages ? Image not les nappages ? Image not les nappages ? Image not les nappages ?

mon post Image not found or type unknown

#### Par Camille, le 29/05/2006 à 08:57

Bonjour,

[quote="Blacky":3vkuoku7]ça ne transforme pas pour autant l'animal en Res Nullius (chose

sans maitre Image not found or type unknown

Imagine, tu te promenes avec ton chien dans la rue, tu lui enleve la laisse en pleine campagne. Le chien va faire un tour comme tout les clebards et se fait enlever par des gens qui ont que ça a faire (pour rester tres poli).

;)

C'est la meme chose Image not found or type unknown

Tu es encore proprio de l'animal. De plus, tu es encore responsable de degat que peut causer

cet animal Image not foul/quote:3vkwoku7]

Oui, mais dans le cas présent, le "voleur" (la "voleuse") n'a pas du tout l'intention de porter plainte contre le proprio réel pour les dégats qui lui auraient été causés. Là, elle refuse de rendre l'animal en prétendant qu'il est à elle. Le problème d'une tortue, c'est qu'elle est rarement tatouée...

#### Par Camille, le 29/05/2006 à 08:59

Bonjour,

[quote="Blacky":1kxk4d8i]

Sinon, ce que je peux conseiller aussi a cette "Christelle", c'est d'apprendre la langue

Française Image not found or type unknown

J'ai pas l'habitude de raler sur ce genre de trucs mais là, il y a quand meme des trucs

énormes [genre quidnapper lol c'est un questionnaire sur les nappages ? Image not foul de l'est un pret a pariet qu'il va y avoir des personnes pour chercher toutes mes fautes de Français dans

mon post Image not foun) [/qtrote: 1/kxk4d8i]

:wink:

Ouh là là ! C'est surtout que vous allez avoir du boulot ! Image not found or type unknown :))

Rien qu'à suivre le lien proposé... Image not found or type unknown

#### Par candix, le 29/05/2006 à 17:35

mdr si vous voulez de l'écriture correcte allez pas trop sur les posts du forum, on gueule wink:

souvent parce que c'est illisible mais c'est un peu comme se battre contre des moulins Image not found or type

le pire c'est que quand j'essaye d'ecrire en sms je mets plus de temps que pour ecrire

normalement, je sais pas comment ils font Image not found or type unknown

#### Par germier, le 29/05/2006 à 21:27

je me pose une question:

la tortue est elle - il - un animal domestique comme un chien ?

et du coup je m'n pose une autre : mon chier est tatoué, donc enregistré comme m'appartenant....

mais ma tortue???? je lui mets une bougie sur la carapace pour ne pas la "tondre" mais c'est tout

#### Par candix, le 29/05/2006 à 21:57

[quote="germier":dnkvwpdk]je me pose une question:

la tortue est elle - il - un animal domestique comme un chien?

et du coup je m'n pose une autre : mon chier est tatoué, donc enregistré comme m'appartenant....

mais ma tortue???? je lui mets une bougie sur la carapace pour ne pas la "tondre" mais c'est tout[/quote:dnkvwpdk]

bonsoir germier

la tortue n'est pas considérée comme un animal domestique elle est "normalement" identifiée par transpondeur

arrêté du 10 aout 2004:

http://www.admi.net/jo/20040925/DEVN0430297A.html

# Par germier, le 30/05/2006 à 21:21

donc, comment Candix peut prouver que c'est bien sa tortue en prime je suis incapable de dire si ma tortue est une male ou une femelle, et même si elle est genre escargot : mâle à droite et femelle à gauche ou vice verso,à moins que ce ne soit rectum versus

Par Camille, le 30/05/2006 à 21:30

[quote="germier":27tfc91x] à moins que ce ne soit rectum versus

# [/qugte:27tfc91x]

+ 1 Image not found or type unknown

Et il faut [b:27tfc91x][u:27tfc91x]un[/u:27tfc91x][/b:27tfc91x] transpondeur par escargot...

#### Par Camille, le 30/05/2006 à 21:33

Bonjour,

[quote="candix":d09ypqi1]

le pire c'est que quand j'essaye d'ecrire en sms je mets plus de temps que pour ecrire

normalement, je sais pas comment ils font Image not fou[//quote:d09ypqi1]

Confidence pour confidence, vous n'êtes pas la seule...

Et après, il faut arriver à se relire...

#### Par candix, le 30/05/2006 à 22:14

[quote="germier":n48samif]donc, comment Candix peut prouver que c'est bien sa tortue en prime je suis incapable de dire si ma tortue est une male ou une femelle, et même si elle est genre escargot : mâle à droite et femelle à gauche ou vice verso,à moins que ce ne soit rectum versus[/quote:n48samif]

:wink:

ce n'est pas ma tortue Image not found or type unknown

et sinon si vous avez une tortue envoyée moi une photo du dessous de sa carapace et la sa

queue si vous voulez savoir Image not found un postez vos photos sur le site que j'ai mis Image not found or type unknow

Pour Camille, c'est vrai que la relecture peut etre compliquée mais au moins on n'est pas obligé de corriger si ya une faute ^^

#### Par Camille, le 31/05/2006 à 07:33

Bonjour,

[quote="candix":6q3tbb3m]Pour Camille, c'est vrai que la relecture peut etre compliquée mais au moins [u:6q3tbb3m]on n'est pas obligé de corriger si ya une faute[/u:6q3tbb3m] ^^[/quote:6q3tbb3m]

Ah? Vous aussi, vous faites des fautes en SMS? C'est comme moi, alors...

# Par germier, le 31/05/2006 à 22:20

je ne m'imagine pas promener ma tortue avec une laisse,pas plus qu'un liévre quant à la retourner pour la prendre en photo...je ne sais pas si elle sera consentante

#### Par Camille, le 01/06/2006 à 09:24

Bonjour,

[quote="germier":2yd93k13]

quant à la retourner pour la prendre en photo...je ne sais pas si elle sera consentante[/quote:2yd93k13]

:))

Ah? Parce qu'en plus, elle mord? Sale bête! Image not found or type unknown

#### Par germier, le 01/06/2006 à 21:23

et que se passe t il si l'animal est un hérisson?

#### Par candix, le 01/06/2006 à 21:36

[quote="germier":3dv71paq]et que se passe t il si l'animal est un hérisson ?[/quote:3dv71paq]

je vois pas le rapport

[img:3dv71paq]http://droitauforum.free.fr/forum/images/smiles/19.gif[/img:3dv71paq]

# Par Gab2, le 01/06/2006 à 22:10

les tortues femelles ont un ventre plat, alors que les mâles ont un ventre concave...

# Par Camille, le 02/06/2006 à 09:17

Bonjour,

[quote="candix":13v9ljnb][quote="germier":13v9ljnb]et que se passe t il si l'animal est un

hérisson ?[/quote:13v9ljnb]

je vois pas le rapport

[img:13v9ljnb]http://droitauforum.free.fr/forum/images/smiles/19.gif[/img:13v9ljnb][/quote:13v9ljnb]

Ben, peut-être que, dans ce cas, vous pouvez toujours prétendre que vous êtes ramoneur et que le hérisson est un ustensile négressaire à l'exercice de votre profession... ça peut le faire,

ça, devant un juge des référés ? Image not fourlichage hypeturokundwar type unknown

#### Par Camille, le 02/06/2006 à 09:19

Bonjour,

[quote="Gab2":w59f8l9e]les tortues femelles ont un ventre plat, alors que les mâles ont un ventre concave...[/quote:w59f8l9e]

Et les tortues hermaphrodites ? Image not found or type unknown

# Par **jeeecy**, le **02/06/2006** à **09:22**

pas mal Gab2

:wink:

tu t'y connais en tortue Image not found or type unknown

tu en as?

### Par candix, le 02/06/2006 à 10:51

[quote="Gab2":1vamcu3m]les tortues femelles ont un ventre plat, alors que les mâles ont un ventre concave...[/quote:1vamcu3m]

on peut ajouter comme element de differenciation sexuelle. La la queue, qui est

plus longue et plus large chez le male que chez la femelle Image not found or type unknown

# Par **jeeecy**, le **02/06/2006** à **10:53**

[quote="candix":7cym6o8w][quote="Gab2":7cym6o8w]les tortues femelles ont un ventre plat,

alors que les mâles ont un ventre concave...[/quote:7cym6o8w] on peut ajouter comme element de differenciation sexuelle. [ai longueur de la queue, qui est plus longue et plus large chez le male que chez la femelle |mage not fou[/quote:7cym6o8w] tout de suite des propos deplaces Image not found or type unknown :wink: :arrow: Image not found kriepsonsomage not found or type unknown Par Camille, le 02/06/2006 à 11:23 mais pas plus épaisse? :arrow: :arrow: Par candix, le 02/06/2006 à 11:37 [quote="jeeecy":18q7a6ij][quote="candix":18q7a6ij][quote="Gab2":18q7a6ij]les tortues femelles ont un ventre plat, alors que les mâles ont un ventre concave...[/quote:18q7a6ij] on peut ajouter comme element de differenciation sexuelle. La la queue, qui est plus longue et plus large chez le male que chez la femelle lmage not fou[//quote:18q7a6ij] [color=red:18q7a6ij]tout de suite des propos deplaces [/color:18q7a6ij]:roll:

jamais je ne me permettrais [img:18q7a6ij]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Anges\_et\_d%E9mons/0084.gif[/img:18q7a6ij]

:wink:

Image not found kriepsonsomage not found to the theory a 6ii]

:arrow:

[img:18q7a6ij]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Anges\_et\_d%E9mons/0060.gif[/img:18q7a6ij]

bon sinon pour en revenir au sujet; vous lui gonseillez quoi concretement? de laisser tomber

ou de faire le ninja et d'aller la récuperer? Image not fout//colort unknown

# Par Gab2, le 02/06/2006 à 14:47

Benh, à sa place, je mettrai en place une opération spéciale pour aller récupérer la tortue. Mais tous les détails de l'opération doivent être mentalisés : Heure de l'extration de la tortue, dispositifs de sécurité et tout et tout. En effet, si elle se faisait repérer, ce serait un drame...

P.S: Non Jeecy, je n'ai pas de tortue mais j'en ai connue beaucoups dans ma vie.... des histoires encore douloureuses dont je ne me sens pas encore prêt à parler... lol

# Par candix, le 02/06/2006 à 18:40

[quote="Gab2":17rqyn87]

P.S: Non Jeecy, je n'ai pas de tortue mais j'en ai connue beaucoups dans ma vie.... des histoires encore douloureuses dont je ne me sens pas encore prêt à parler... lol[/quote:17rqyn87]

oh pauvre Gab
\*candix tends un mouchoir\*

# Par **germier**, le **02/06/2006** à **20:57**

en plus d'un (e) tortue dans mon jardin j'ai un(e)hérisson(e) et autres bêtes

#### Par candix, le 02/06/2006 à 21:34

[quote="germier":ygajod9h]en plus d'un (e) tortue dans mon jardin j'ai un(e)hérisson(e) et autres bêtes[/quote:ygajod9h]

oh bah c'est cool ca

:))

Image not four durind autres comme betes?

:D

c'est mon post j'autorise le flood dessus Image not found or type unknown

### Par Camille, le 03/06/2006 à 10:15

Bonjour,

[quote="candix":1rghoahm]

bon sinon pour en revenir au sujet; vous lui gonseillez quoi concretement ? de laisser tomber

ou de faire le ninja et d'aller la récuperer? Image not fout//quote: 1/rghoahm]

Au fait, n'ai-je pas lu quelque part, peut-être dans le lien, que la dame en question avait un locataire ?

N'y aurait-il pas moyen de s'arranger [u:1rghoahm]très discrètement[/u:1rghoahm] avec lui pour que, une fois le dos de la dame tourné, il passe la bestiole de l'autre côté du mur, tout aussi discrètement, ni vu ni connu ?

# Par germier, le 03/06/2006 à 21:02

je me pose ma question de savoir ce qui va se passer avec mon hérisson : animal domestique ou non ?

et en plus il est plein de ouces qui sont elles des bêtres domestiques

#### Par candix, le 03/06/2006 à 21:41

[quote="germier":322sf0wm]je me pose ma question de savoir ce qui va se passer avec mon hérisson : animal domestique ou non ?

et en plus il est plein de ouces qui sont elles des bêtres domestiques[/quote:322sf0wm]

:lol: :lol:

mdr Image not fourlichage/petufokind/vari type unknown

pour le hérisson je pense pas qu'il soit concerné par la loi que j'ai mis, donc je ne sais pas :))

Image not found or type unknown

# Par germier, le 05/06/2006 à 21:30

je ne suie pas savoyard mais je ne lui donne pas de lait de vache-savoie ou autres je lui ai donné un bain à cause des puces, mais il a pas aimé

pour la tortue pas de problème, elle me bouffe les salades,mais je vais essayer de lui faire manger des herbes aromatiques , comme à mes escargots

# Par germier, le 11/06/2006 à 21:10

ma femme vient de me dire que les tortues mangent aussi des éscargots

je suis donc privé de soupe à la tortue de gargolade

Par germier, le 12/06/2006 à 21:33

bref à ca jour la tortue ? personne n'y pense